

Partie 2 :

Les mobilités domicile-travail

Oltre la polarisation parisienne, l'influence des autres pôles économiques se renforce

Comme toutes les grandes agglomérations, Paris¹ concentre fortement les emplois. Elle attire plus d'actifs navetteurs (*définitions*) qu'elle n'en émet suivant une logique centre-périphérie (environ trois entrants pour un sortant). Son attraction est concentrique et décroît avec la distance. Le Bassin parisien (*figure 11*) représente sa zone d'attraction la plus large, les territoires les plus distants étant également influencés par Paris quoiqu'un peu plus faiblement. Plus importante métropole française, l'influence de Paris dépasse ainsi largement la frontière de l'Île-de-France. Par ailleurs, au-delà du Bassin parisien, la capitale émet et attire également des actifs navetteurs en provenance des métropoles de l'hexagone. Ces flux, d'au plus quelques milliers de navetteurs, témoignent des relations économiques entre Paris et les grandes agglomérations régionales (*encadré 1*).

Ainsi, en 2015, plus d'un million d'actifs occupés ne résidant pas dans la Métropole du Grand Paris s'y rendent quotidiennement pour travailler. Ils occupent 26 % des emplois parisiens. Parmi eux, huit sur dix viennent d'Île-de-France, un sur dix du reste du Bassin parisien – principalement des franges franciliennes (nord puis ouest en tête) et des grandes agglomérations (Rouen, Orléans, Amiens, etc.) – et un sur dix vient des grandes métropoles extérieures au Bassin parisien (Lyon, Lille, Nantes, Rennes, etc.).

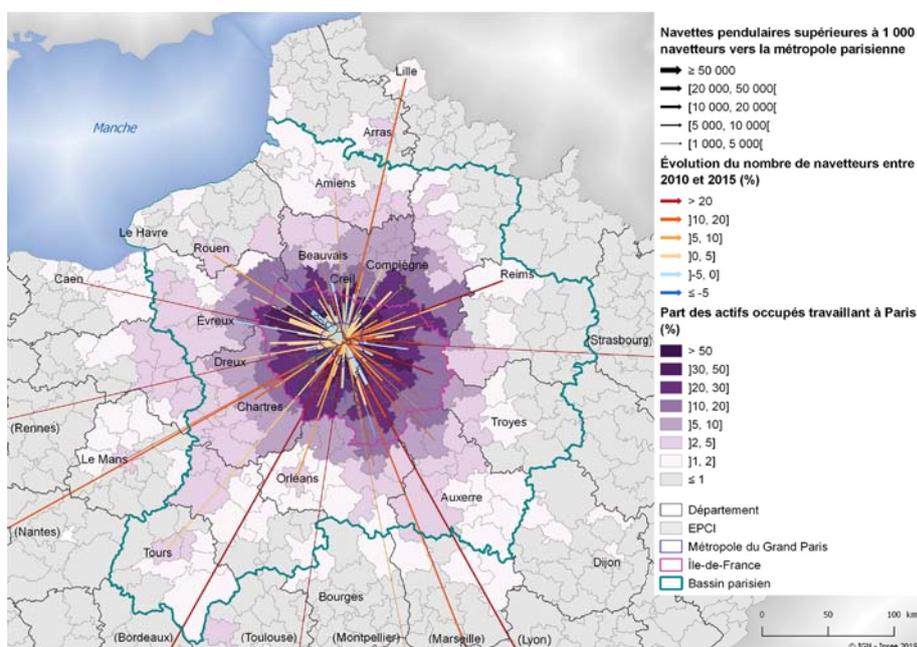
Dans le sens inverse, 350 000 actifs occupés résident dans la capitale et travaillent en dehors, soit 13 % des actifs occupés résidant dans Paris. Ils travaillent essentiellement en Île-de-France (90 %), dans les principaux pôles d'emploi après Paris tels que Roissy au nord ou Saclay au sud-ouest. Les 10 % travaillant en dehors de l'Île-de-France rejoignent les métropoles régionales qu'elles appartiennent ou non au Bassin parisien (Lyon, Rouen, Lille, Nantes, Orléans, etc.).

Une polarisation parisienne plus prononcée pour les cadres

Parmi les navetteurs à destination de Paris, les cadres représentent un actif sur trois alors qu'ils ne sont qu'un actif sur quatre parmi l'ensemble des navetteurs au sein du Bassin

¹ Dans ce chapitre «mobilités domicile-travail», «Paris» désigne la Métropole du Grand Paris

11 L'attraction parisienne dépasse les frontières de l'Île-de-France



Champ : actifs en emploi au sens du Recensement, zonage EPCI
Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

Encadré 1

La Métropole du Grand Paris

Administrativement, le territoire de la métropole parisienne correspond à l'EPCI du Grand Paris (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui rassemble la commune de Paris, la première couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), ainsi que sept communes de la grande couronne. Au sein de cet espace, la capitale polarise très fortement l'emploi, 46,7 % des emplois de la Métropole du Grand Paris sont localisés dans la commune de Paris alors que seulement 35,2 % des actifs occupés y résident. Ainsi, 570 000 actifs occupés résidant dans la première couronne se rendent quotidiennement à Paris pour travailler, soit 18,7 % des actifs de la première couronne. Le territoire de la métropole parisienne comprend La Défense (Hauts-de-Seine) qui est la seconde zone économique d'Île-de-France après Paris (territoire communal) et qui participe grandement au rayonnement de la métropole, particulièrement pour les cadres. L'importance économique de la Défense se traduit par des navettes plus importantes de Paris vers la Défense que de La Défense vers Paris (seul territoire dans cette situation : 50 000 (48 420) actifs dont 71,0 % de cadres contre 30 000 dont 41,5 % de cadres).

Encadré 2

Les liens entre Paris et les métropoles de l'hexagone

Les grandes métropoles de l'hexagone telles que Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Rennes ou Nantes émettent des navetteurs vers Paris. Ces flux sont de l'ordre du millier de navetteurs, les plus importants au départ de Lille et Lyon atteignent ainsi 4 000 navetteurs. Pour ces agglomérations très éloignées de Paris les actifs se rendant dans la capitale pour travailler ne représentent qu'une proportion très faible des actifs occupés résidents, inférieure à 1 %. Ces navettes de longue distance s'effectuent majoritairement en train, notamment grâce aux lignes à grande vitesse, et les cadres y sont fortement représentés (plus d'un navetteur sur deux). Ces flux sont en forte croissance sur la période récente (2010-2015). Cette progression peut être due notamment à la poursuite des gains de temps et à l'amélioration des conditions de transport (lignes à grande vitesse, accès internet) dans le ferroviaire, à l'essor du télétravail, et aux nouvelles contraintes résidentielles engendrées par le développement des couples bi-actifs. Cependant compte-tenu de certains temps de trajet malgré l'existence de lignes TGV, la nature quotidienne de ces flux doit être questionnée : le télétravail ou l'alternance entre un logement occasionnel en Île-de-France et une résidence principale en province pourraient en expliquer une partie. Ils témoignent cependant des relations économiques entre Paris et ces grandes agglomérations régionales et les évolutions les plus fortes concernent les navettes au départ des agglomérations les plus dynamiques. Par exemple, les navettes au départ de Rennes ont augmenté de 43 % en cinq ans, celles au départ de Bordeaux de 34 %, ces deux métropoles sont en fort développement, avec une croissance de leur population active occupée résidente respectivement de 2,6 % et 5,6 %.

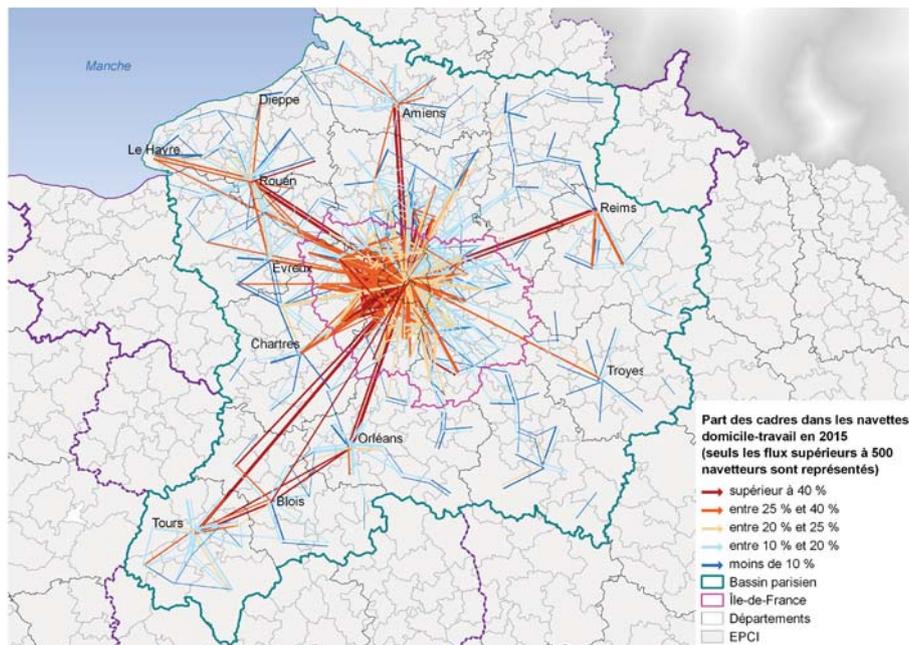
parisien (figure 12). Cette surreprésentation est due à la structure de l'emploi parisien qui concentre spécifiquement les emplois de cadres (administration centrale, tertiaire supérieur, recherche, sièges sociaux, etc.). En particulier, les emplois de cadres dans les secteurs de la finance, l'actuariat, l'information-communication et les activités scientifiques sont particulièrement polarisés par la capitale. Au total, 34 % des emplois parisiens sont des emplois de cadres contre 16,3 % dans le reste du Bassin parisien. Les navettes de cadres vers Paris sont particulièrement nombreuses depuis l'ouest. Ils sont plus nombreux à résider dans cette partie de la région parisienne et cette surreprésentation est aussi plus marquée dans les flux longue distance, jusqu'à un navetteur sur deux en provenance de Rouen (41 %), Orléans (47 %) ou Tours (52 %). En miroir de cette surreprésentation des cadres, les ouvriers sont moins présents dans les navettes vers la capitale, l'industrie étant peu présente dans Paris. Les autres catégories socioprofessionnelles sont en proportions similaires par rapport à leur répartition dans l'ensemble des navetteurs du Bassin parisien : 29 % de professions intermédiaires et 27 % d'employés.

Les cadres sont encore plus présents parmi les sortants de Paris, que parmi les entrants (quatre navetteurs sur dix), tandis que toutes les autres catégories d'actifs sont sous-représentées. Ceci est lié à la très forte proportion de cadres résidant dans Paris : 34,5 % des actifs parisiens sont cadres contre 18 % pour l'ensemble des Français. Parmi ces cadres qui résident dans la capitale et n'y travaillent pas, les jeunes actifs (moins de 29 ans), et plus encore les actifs vivant seuls, sont surreprésentés. Ceux-ci résident en effet plus souvent dans les grands pôles urbains. Les secteurs de l'enseignement (supérieur et secondaire en particulier) et de l'industrie sont surreprésentés dans ces navettes de cadres quittant Paris, particulièrement pour les flux vers le nord-ouest où se situent les pôles d'emploi de Cergy et Poissy spécialisés dans l'industrie comme l'automobile à Poissy. Comme pour les entrants, la surreprésentation des cadres est plus intense vers l'ouest francilien – vers Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines – et dans les flux longue distance.

Une attraction parisienne très marquée en Île-de-France, moins dans l'Est francilien

La métropole de Paris concentre sept emplois franciliens sur dix. L'attraction parisienne est ainsi très intense en Île-de-France, plus du tiers des Franciliens ne résidant pas dans Paris y travaillent (36,6 %). Elle est uniforme suivant l'orientation géographique et s'atténue seulement avec la distance. En effet, l'offre de transport ainsi que la densité de population

12 Des cadres surreprésentés dans les navettes au départ ou à destination de Paris



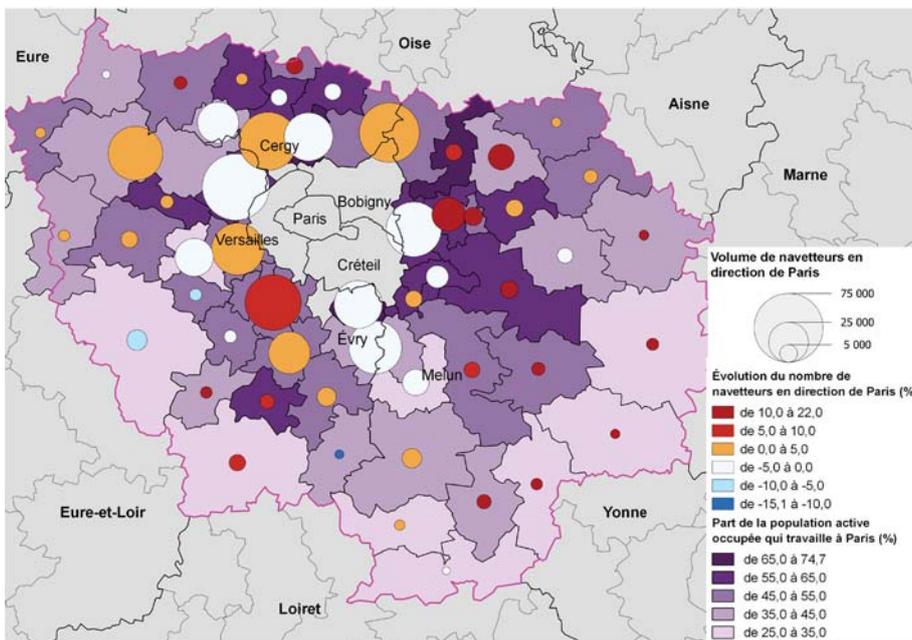
Source : Insee, Recensement de la population 2015

sont semblables pour tous les territoires situés à égale distance de la capitale et décroissent uniquement avec l'éloignement. Dans les zones d'emplois limitrophes de Paris, jusqu'à un actif occupé sur deux va travailler dans la capitale tandis que pour les plus distantes, situées dans la partie orientale de l'Île-de-France, cette proportion reste supérieure à 10 %. L'Est francilien du fait de son éloignement à Paris est donc moins intégré à l'armature urbaine parisienne, de même qu'il est moins densément peuplé.

Au total, près de 820 000 actifs occupés franciliens se déplacent quotidiennement à Paris pour travailler, un chiffre qui progresse par rapport à 2010 : + 1 %. Cette croissance est uniquement portée par les cadres dont le nombre de navettes franciliennes à destination de la capitale a bondi de 7,1 % entre 2010 et 2015 tandis que les navettes des autres catégories d'actifs ont diminué de 1,3 %. Ces évolutions sont liées d'une part à celle de l'emploi parisien d'autre part à celle de la population active ré-

13 Des navettes vers Paris en croissance depuis l'est de l'Île-de-France

Évolution du nombre de navetteurs en direction de Paris par EPCI



Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

sidant en couronne francilienne : dans les deux cas, le nombre de cadres a fortement augmenté (+ 6,3 % et + 5,9 %) tandis que le nombre d'actifs des autres catégories socioprofessionnelles a diminué (- 2,3 % et - 0,5 %). Une partie de cette tendance s'explique par l'évolution structurelle des métiers : montée en compétence de nombreux métiers qui deviennent des emplois de cadres, développement de nouveaux métiers nécessitant des compétences élevées, comme dans le secteur du numérique, et particulièrement concentrés dans la métropole parisienne. Par ailleurs, les migrations résidentielles renforcent la présence des cadres en couronne francilienne, ils représentent 27,6 % des actifs qui déménagent de la métropole parisienne vers la couronne et 30,6 % parmi ceux qui viennent de province alors qu'ils représentent 23,6 % des actifs occupés résidant. De même, le solde migratoire des cadres entre la grande couronne et la métropole parisienne est positif au profit de la première.

Les navettes depuis la grande couronne vers Paris n'évoluent cependant pas de manière uniforme : elles progressent depuis l'Est et le Sud franciliens et diminuent depuis l'ouest et le nord (figure 13). Néanmoins pour la sous-population des cadres, tous les flux sont en forte progression : de 2,5 % depuis les Yvelines à 10,7 % pour la Seine-et-Marne. Les territoires de l'Est et du Sud franciliens sont également ceux dont la population active occupée résidente augmente le plus sur période récente (+ 1,9 % pour la Seine-et-Marne et + 2,1 %

pour l'Essonne) tandis qu'elle est stable dans le Val-d'Oise et diminue dans les Yvelines (-1,4 %). Cette poursuite de l'étalement parisien vers l'est et le sud de l'Île-de-France pourrait perdurer avec le déploiement du Grand Paris Express.

Pour ce qui concerne les flux sortants de la capitale, ils sont en diminution (- 2,4 %) en grande partie liée à la baisse du nombre d'actifs occupés résidant à Paris : - 0,3 %.

Une attraction parisienne plus intense et étendue vers le nord et l'ouest au-delà de l'Île-de-France

Hors de l'Île-de-France, 118 000 personnes au total vont chaque jour travailler à Paris depuis les départements du Bassin parisien, soit 5,3 % de plus par rapport à 2010, et l'attraction parisienne est plus présente au nord et à l'ouest (figure 14). On y trouve d'une part les principales agglomérations situées à moins de 100 km de Paris : Creil, Beauvais et Compiègne au nord, Évreux, Dreux et Chartres à l'ouest. D'autre part, les franges franciliennes de l'Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir sont plus densément peuplées et plus connectées à l'armature urbaine francilienne que celles des autres départements bordant l'Île-de-France. Cela se traduit par un lien très fort avec le marché du travail parisien dans ces départements : 13 % des actifs occupés résidant dans l'Oise travaillent à Paris, 8 % pour l'Eure-et-Loir, un peu plus de 5 % pour l'Eure. De plus, ces flux continuent de progres-

ser : + 2,7 % en provenance de l'Oise, + 3,1 % pour l'Eure, + 5,3 % pour l'Eure-et-Loir entre 2010 et 2015. Pour autant, les navettes en plus forte croissance viennent des franges actuellement moins liées à Paris : + 14,6 % pour l'Aube et + 23,7 % pour la Marne (figure 15). Cela concerne cependant des volumes relativement faibles de population. L'ensemble de ces augmentations souligne la poursuite de l'étalement parisien au-delà de la frontière de l'Île-de-France vers le nord et l'ouest semblable à l'étalement francilien vers le sud de l'Essonne et vers l'est de la Seine-et-Marne.

Au-delà de 100 km de Paris dans le Bassin parisien, les navettes à destination de la capitale proviennent principalement des grandes agglomérations reliées à la capitale via de grands axes routiers tels que l'A16 depuis Amiens, l'A13 depuis Rouen, l'A10 depuis Orléans ou l'A4 depuis Reims, ainsi que par le réseau ferroviaire. Grâce aux lignes à grande vitesse, le temps de trajet vers Paris est globalement équivalent pour toutes ces villes, y compris Tours et Lille qui sont plus éloignées : entre 1h et 1h30. De même les territoires situés le long de ces axes routiers et de ces lignes ferroviaires émettent des volumes de navetteurs à destination de la capitale. Pour ces flux lointains, les cadres sont fortement surreprésentés, ils représentent jusqu'à un navetteur sur deux.

Tous ces flux sont en forte croissance. Par exemple les navettes au départ d'Amiens ont progressé de 5,4 %, celles d'Orléans de 5,7 %,

14 Le nord et l'ouest du Bassin parisien plus connectés à l'Île-de-France

| | Population active occupée en 2015 | | Évolution 2010-2015 (%) | | Navetteurs vers la Métropole du Grand Paris | | Évolution 2010-2015 (en%) | | Part des actifs occupés du département navettant vers Paris en 2015 (%) | |
|--|-----------------------------------|------------|-------------------------|--------|---|------------|---------------------------|--------|---|--------|
| | Ensemble | Cadres (%) | Ensemble | Cadres | Ensemble | Cadres (%) | Ensemble | Cadres | Ensemble | Cadres |
| Deuxième couronne francilienne (départements franciliens hors Métropole du Grand Paris) | | | | | | | | | | |
| Seine-et-Marne | 621 600 | 17,6 | + 1,9 | + 8,0 | 208 800 | 23,9 | + 3,2 | + 10,7 | 33,6 | 45,6 |
| Yvelines | 632 000 | 32 | - 1,4 | + 2,8 | 220 300 | 46,1 | - 0,4 | + 2,5 | 34,9 | 50,3 |
| Essonne | 562 500 | 23,3 | + 2,1 | + 6,2 | 227 400 | 29,1 | + 2,0 | + 6,3 | 40,4 | 50,5 |
| Val-d'Oise | 519 000 | 19,5 | + 0,1 | + 6,2 | 240 000 | 25,8 | - 0,6 | + 7,3 | 46,2 | 60,9 |
| Troisième couronne francilienne (départements de province limitrophes de l'Île-de-France) | | | | | | | | | | |
| Aisne | 198 600 | 9,5 | - 3,4 | - 0,3 | 8 500 | 17,8 | + 5,0 | + 3,5 | 4,3 | 8,1 |
| Aube | 115 900 | 11,1 | - 3,9 | + 5,4 | 2 300 | 25,3 | + 14,6 | + 16,1 | 2,0 | 4,5 |
| Eure | 245 200 | 11,8 | - 0,6 | - 0,2 | 12 400 | 30,5 | + 3,1 | + 4,7 | 5,1 | 13,1 |
| Eure-et-Loir | 180 000 | 12,8 | - 1,8 | + 1,2 | 14 000 | 28,2 | + 5,3 | + 2,6 | 7,8 | 17,2 |
| Loiret | 275 000 | 15,4 | - 1,2 | + 4,0 | 9 600 | 33,3 | + 4,9 | + 4,1 | 3,5 | 7,6 |
| Marne | 232 800 | 14 | - 2,9 | + 5,4 | 3 600 | 40 | + 23,7 | + 29,8 | 1,5 | 4,4 |
| Oise | 340 300 | 14,2 | - 1,0 | + 5,4 | 44 500 | 25,6 | + 2,7 | + 6,9 | 13,1 | 23,7 |
| Yonne | 130 522 | 10,1 | - 3,8 | - 1,6 | 5 500 | 21,5 | + 6,1 | - 0,8 | 4,2 | 8,9 |
| Autres départements du Bassin parisien | | | | | | | | | | |
| Indre-et-Loire | 246 200 | 15,9 | - 0,8 | + 9,4 | 4 000 | 50,4 | + 9,4 | + 13,6 | 1,6 | 5,2 |
| Loir-et-Cher | 131 900 | 11,2 | - 0,5 | + 4,7 | 2 100 | 40,9 | + 11,2 | + 3,0 | 1,6 | 5,8 |
| Seine-Maritime | 492 400 | 13,6 | - 2,3 | + 4,2 | 6 900 | 40,1 | + 9,5 | + 13,4 | 1,4 | 4,1 |
| Somme | 217 600 | 12,6 | - 3,0 | + 7,3 | 4 400 | 31,8 | + 8,2 | + 17 | 2,0 | 5,1 |

Champ : actifs en emploi au sens du recensement

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 et 2015

celles de Tours 8,1 %, celles de Rouen 12,1 % ou celles de Reims 27,4 %. Dans ces agglomérations du Bassin parisien, hormis Tours, la proportion des actifs occupés qui se déplacent quotidiennement à Paris pour travailler progresse, particulièrement celle des cadres. En 2010, 3,8 % des cadres vivant à Reims travaillaient à Paris, ils sont 5,1 % en 2015. De même, cette proportion est passée de 5,0 % à 5,5 % pour Rouen, de 5,2 % à 5,9 % pour Reims ou encore de 7,2 % à 8,1 % pour Orléans. À Tours cette part est restée stable : 2,0 %. L'influence de la métropole parisienne, spécifiquement sur les cadres, s'accroît donc dans les agglomérations du Bassin parisien. La métropole tourangelles, à l'image de la métropole lilloise (qui n'appartient pas au Bassin parisien), est en effet la plus éloignée de Paris parmi les métropoles du Bassin parisien, et également la plus dynamique en termes de population et d'emploi. Son lien quotidien à Paris, via les navettes domicile-travail, est relativement faible malgré son intégration dans le périmètre du bassin qui repose très fortement sur la liaison ferroviaire à grande vitesse.

Après Paris, quatre grands pôles d'emploi franciliens polarisent les déplacements dans et vers l'Île-de-France

Outre les déplacements polarisés vers Paris, de nombreux autres flux existent au sein de l'Île-de-France, résultant de la forte densité du continuum urbain francilien où la distinction entre localisation des emplois et des populations est moins marquée que dans le reste de la France métropolitaine. Les flux les plus importants et structurants sont à destination des principaux pôles d'emplois franciliens après la Métropole du Grand Paris : Roissy au nord, Saclay au sud-ouest, Marne-la-Vallée à l'est et dans une moindre mesure Cergy au nord-ouest. Ils entourent la capitale et concentrent les emplois au sein de la deuxième couronne. L'emploi a progressé plus rapidement dans ces pôles que le nombre d'actifs occupés résidents, notamment sous l'effet de politiques de développement des territoires de projets comme à Roissy et à Saclay. Ils représentent des espaces connexes dans la poursuite de la croissance économique parisienne. Ils concentrent ainsi plus d'emplois que les autres territoires franciliens engendrant et amplifiant les déplacements domicile-travail dans leur direction.

Ces pôles d'emploi attirent principalement selon une logique de proximité : des navetteurs en provenance des territoires franciliens qui leur sont limitrophes – dont Paris qui envoie pour chacune de ces polarités le plus important flux de navetteurs – et des navetteurs venant des départements les plus proches hors de l'Île-de-France. Ils polarisent ainsi chacun leur quadrant géographique, où ils rayonnent

Encadré 3

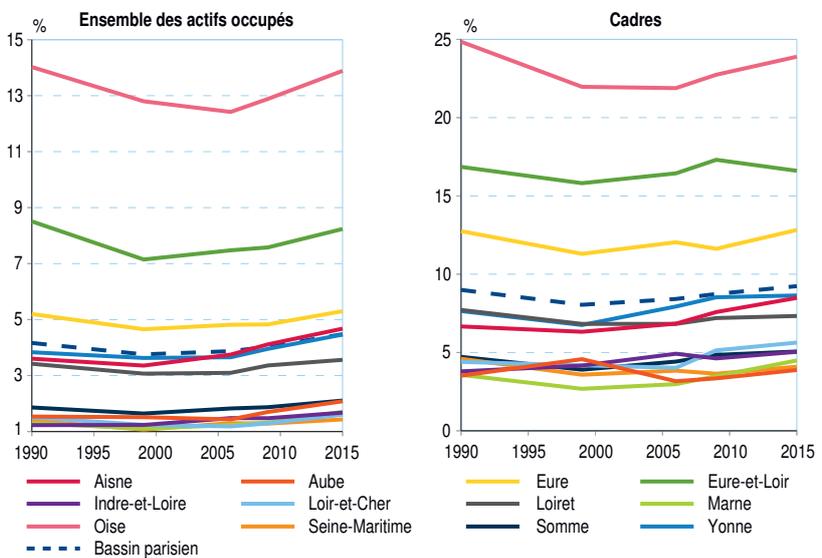
L'étalement urbain francilien est porté par les employés, ouvriers et professions intermédiaires

Au jeu des mobilités résidentielles la métropole parisienne, et plus largement l'Île-de-France, perdent des actifs (- 8 000 actifs entre 2014 et 2015). Jusqu'au début des années 1970, l'Île-de-France gagnait des habitants, puis cette dynamique s'est inversée.

Cette tendance ne traduit pas un manque d'attractivité de la capitale, mais des départs plus nombreux (88 000 départs contre 80 000 arrivées en 2015). Paris reste très attractive pour les actifs, particulièrement pour les jeunes et les cadres. *A contrario*, les actifs qui quittent la capitale sont plus âgés et plus souvent en couple avec enfant(s). Ces sortants déménagent pour moitié hors du Bassin parisien, principalement vers les régions attractives de l'ouest et du sud. L'autre moitié reste en Île-de-France ou dans le Bassin parisien selon une dynamique d'étalement urbain. Ces mobilités liées à la périurbanisation parisienne sont plus intenses pour les catégories d'actifs autres que les cadres. Pour ces derniers, le solde migratoire de la capitale reste négatif mais le déficit est moins prononcé. Pour les employés, les ouvriers et les professions intermédiaires, le déficit migratoire de la métropole est particulièrement au profit de l'Est francilien.

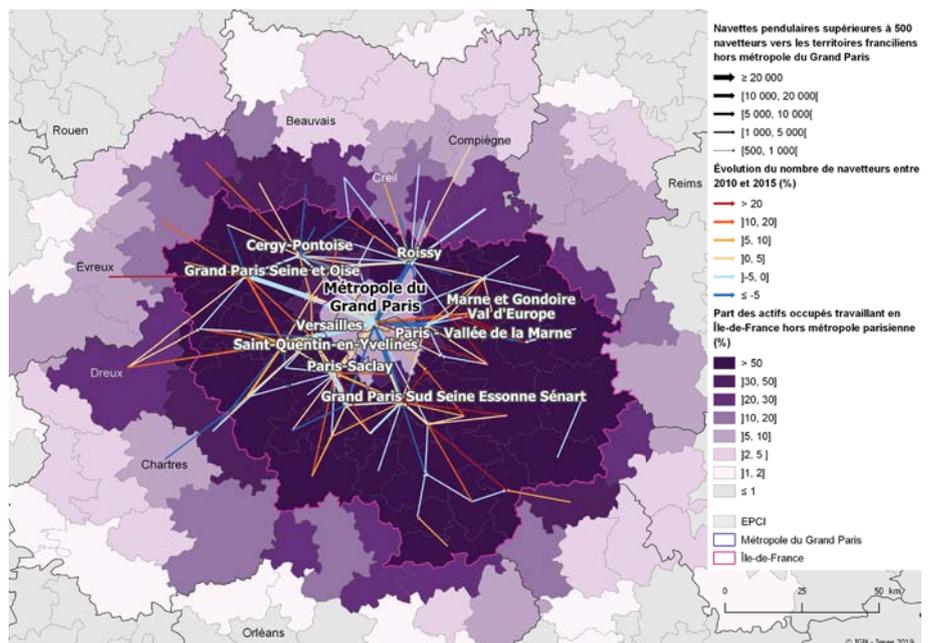
Pour ces mêmes catégories d'actifs, les territoires franciliens perdent à leur tour des habitants au profit de la « troisième couronne » formée par les départements limitrophes à l'Île-de-France. Cet étalement au-delà de la frontière régionale est concentré vers le nord, l'ouest et le sud, et moins prononcé vers l'est.

15 Une part des actifs travaillant à Paris relativement stable dans le temps pour les départements du Bassin parisien



Champ : Actifs occupés ayant entre 25 et 54 ans
Sources : Insee, Recensements de la population 1990, 1999, 2006, 2010, 2015

16 Les pôles secondaires franciliens rayonnent au-delà de leur cadran géographique



Champ : actifs en emploi au sens du Recensement, zonage EPCI
Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

dant pour ces derniers flux, les volumes restent faibles, quelques milliers de navetteurs (5 500) comparativement aux plus de 32 000 navetteurs provenant de Seine-et-Marne. Marne-la-Vallée accroît ainsi principalement son influence dans ce département francilien le moins densément peuplé mais où la population active occupée résidente augmente contrairement au reste de l'Île-de-France (+ 1,9 % contre - 0,2 %).

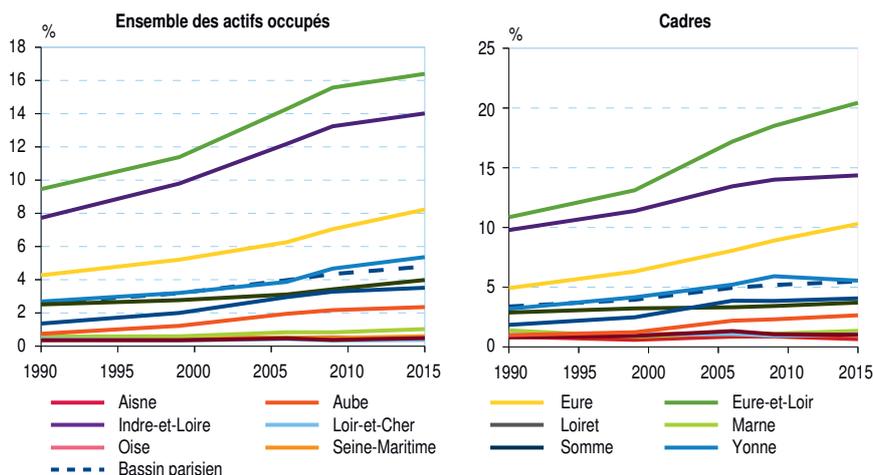
Les grandes agglomérations du Bassin parisien structurent leur espace proche et sont dirigées vers Paris

Hors de l'Île-de-France et de l'aire d'influence directe de Paris, les grandes agglomérations du Bassin parisien telles que Rouen, Orléans, Tours, Amiens ou Reims structurent leur environnement. Elles concentrent les emplois et attirent de nombreuses navettes domicile-travail notamment depuis leur couronne périurbaine (figure 20). La population diminue au sein des pôles par migrations résidentielles au profit de ces couronnes, qui accueillent entre autres une forte proportion de familles avec enfants. Selon la même logique qu'en Île-de-France, des flux de navettes, moins importants, partent inversement du centre urbain vers la périphérie. Ils sont marqués par une surreprésentation d'actifs travaillant dans les secteurs public et industriel ainsi que par la surreprésentation des jeunes et des personnes seules qui vivent plus souvent dans les centres-villes que le reste de la population.

L'influence de ces agglomérations sur leur environnement continue de croître en lien avec la poursuite de la périurbanisation, qu'elles créent ou non des emplois. L'accroissement de leur influence est néanmoins plus importante si l'emploi progresse. Comparativement à l'ensemble des agglomérations françaises de même taille, elles sont cependant moins dynamiques en termes de progression de l'emploi et de la population, notamment par rapport à celles de la façade atlantique et du sud de la France. Elles attirent peu d'actifs, et les nouveaux arrivants sont majoritairement des franciliens ou des personnes qui vivaient déjà dans le Bassin parisien.

Au-delà de leur zone d'attraction locale, ces métropoles structurent également des réseaux régionaux connectés à l'Île-de-France. Au nord, Amiens, Beauvais, Compiègne et Saint-Quentin forment un système interurbain étalé sur les départements de la Somme et de l'Oise. Ce système est très connecté à l'Île-de-France via Roissy qui attire de nombreux navetteurs résidant dans l'Oise. Il est également, dans une moindre mesure, dirigé vers le nord de la France et le système urbain lillois. L'agglomération d'Amiens n'étant pas suf-

19 Des pôles franciliens étendant leur influence sur les départements du Bassin parisien



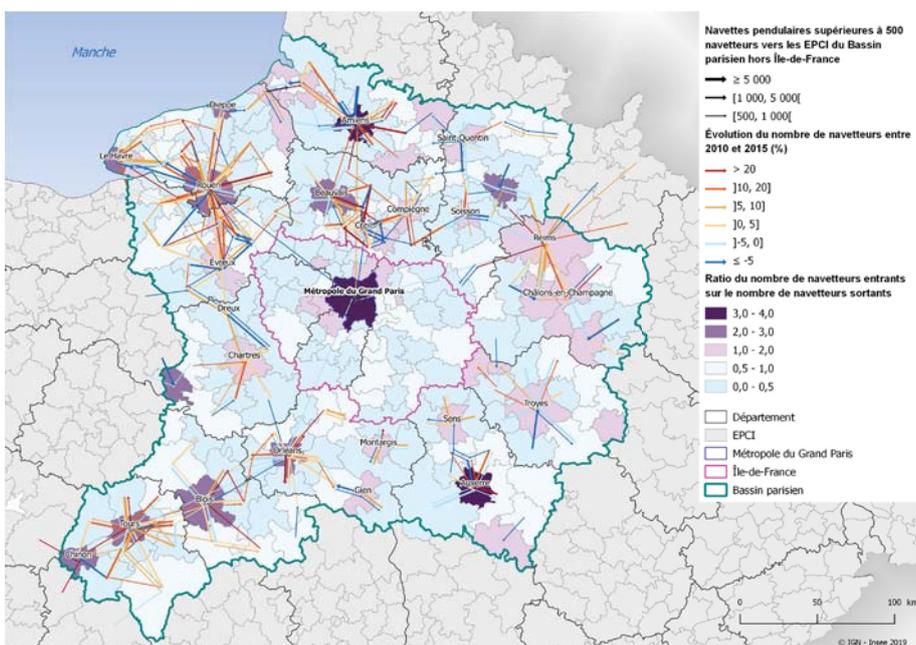
Champ : Actifs occupés ayant entre 25 et 54 ans
Sources : Insee, Recensements de la population 1990, 1999, 2006, 2010, 2015

fisamment importante par rapport à celles de Beauvais et Compiègne, elle ne parvient pas à polariser ce réseau qui est donc polycentrique. À l'est, Reims est au centre d'un système interurbain recouvrant l'Aisne, la Marne et les Ardennes. Il dépasse donc la frontière du Bassin parisien vers l'est via les relations entre Reims et Charleville-Mézières. Vers l'ouest, il est relié au système urbain francilien via Soissons, Château-Thierry et Épernay, mais ces relations ne sont pas intenses. Elles sont néanmoins en forte progression notamment vers Marne-la-Vallée. Ce système urbain est

peu dense, ne disposant pas d'agglomération de premier plan à l'échelle nationale. Plus au sud, les densités sont encore plus faibles et aucune agglomération n'a la taille suffisante pour véritablement structurer un réseau d'échange au-delà de sa zone d'emploi.

Au sud-ouest du Bassin parisien, Tours et Orléans structurent un réseau urbain dense le long de l'axe ligérien, depuis Gien et Montargis à l'est d'Orléans jusqu'à Chinon à l'ouest de Tours suivant l'autoroute A10. L'agglomération de Blois, située entre les deux métropoles, est fortement reliée à chacune d'entre elles. Or-

20 Hors de l'Île-de-France, les plus grandes agglomérations régionales polarisent le Bassin parisien



Champ : actifs en emploi au sens du Recensement, zonage EPCI
Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

léans et Tours connectent l'axe ligérien à la région parisienne notamment via les lignes ferroviaires. De par la proximité géographique, les liens entre Orléans et Paris sont plus intenses que ceux entre Tours et Paris. De plus, les liens entre Orléans et Saclay sont plus intenses et en progression. Malgré tout, ils restent limités par l'absence de liaison ferroviaire directe entre ces deux pôles.

Enfin, dans le quadrant nord-ouest du Bassin parisien, Rouen est le cœur d'un réseau interurbain englobant la Seine-Maritime et l'Eure. Il est structuré suivant le long de la Seine reliant

Vernon, Évreux au sud et Le Havre, Dieppe au nord. Ce réseau normand est relié à l'armature urbaine parisienne via ses relations avec Cergy et Saclay. Vers l'Ouest normand, Caen structure son propre réseau urbain qui est peu lié à Rouen et à l'Île-de-France. Caen se situe à ce titre en dehors du périmètre du Bassin parisien.

Au-delà de tous les déplacements pendulaires structurés par les grandes agglomérations, de très nombreux flux domicile-travail, de plus faible volume, parcourent le Bassin parisien. Ces flux sont soit non polarisés tels les navettes de proximité liées par exemple à l'emploi pré-

sentiel, soit polarisés très localement par la présence d'un gros établissement, généralement dans le secteur industriel. Par exemple, dans la partie sud du Bassin parisien, les communautés d'agglomération de Gien et Chinon disposent toutes deux d'une centrale nucléaire et attirent localement des flux spécifiques de navetteurs. Les profils d'actifs concernés par tous ces flux sont liés au profil selon les secteurs : beaucoup de femmes et d'employés dans les navettes non polarisées, beaucoup d'hommes et d'ouvriers dans les navettes vers les gros établissements industriels. ■